

Portefeuille garanti Option responsable - Modéré

Terme : 5 ans

APERÇU

Ciblant des entreprises sélectionnées avec soin pour leur engagement environnemental, social et de gouvernance (ESG), le Portefeuille garanti Option responsable – Modéré vous permet de profiter du potentiel de rendement de sociétés issues de plusieurs secteurs économiques et régions du monde, tout en protégeant votre capital. **Le Portefeuille garanti Option responsable – Modéré verse un rendement garanti minimal à l'échéance.**

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition annuelle du rendement garanti² et imposition à l'échéance du rendement variable
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible aux régimes enregistrés
- Versement des intérêts à l'échéance
- Aucuns frais de gestion
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Rendement annuel composé garanti minimal	2,372 %	2,672 %
Rendement annuel composé maximal	7,119 %	7,370 %
Rendement cumulatif garanti minimal	12,433 %	14,092 %
Rendement cumulatif maximal	41,033 %	42,692 %
Taux de participation	100 %	100 %

Dates clés	
Période de vente	21 mai au 22 juillet 2024
Émission du placement	14 août 2024
Échéance du placement	14 août 2029

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation. Les rendements indiqués ci-dessus pourraient être légèrement supérieurs lors de l'émission du placement. La caisse est l'émetteur du placement.

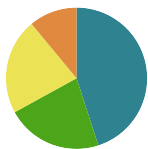
¹Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter [l'autorité.qc.ca](http://autorite.qc.ca).

²Incluant l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

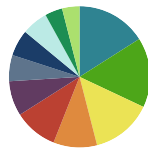
Le Portefeuille garanti Option responsable – Modéré comprend une composante à rendement fixe et trois composantes à rendement variable dans les proportions suivantes :

Composante	Type de rendement	Poids (%)
Épargne à terme	Fixe	45,00
Panier Diversité	Variable	22,00
Panier PrioriTerre	Variable	22,00
Panier Gestion durable de l'eau	Variable	11,00
Total		100

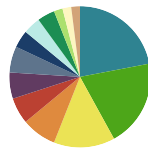


Composantes à rendement variable

Secteur	Poids (%)
Industriel	16,00
Technologies	16,00
Services publics	14,00
Consommation discrétionnaire	10,00
Soins de santé	10,00
Services financiers	8,00
Communications	6,00
Consommation de base	6,00
Énergie	6,00
Immobilier	4,00
Matériaux	4,00
Total	100



Pays	Poids (%)
États-Unis	22,00
Canada	20,00
Japon	14,00
France	8,00
Danemark	6,00
Royaume-Uni	6,00
Suisse	6,00
Allemagne	4,00
Norvège	4,00
Pays-Bas	4,00
Australie	2,00
Finlande	2,00
Israël	2,00
Total	100



Voici un aperçu des placements à rendement variable qui composent le portefeuille. Pour en savoir davantage, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement du **panier Diversité** est composé de 20 sociétés situées à travers le monde qui occupent le même poids dans le panier. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la diversité des genres au sein de leur conseil d'administration et par la présence d'une politique de diversité à l'interne au moment de la sélection des titres.

Société	Secteur	Pays
ASML Holding N.V.	Technologies	Pays-Bas
AstraZeneca Plc	Soins de santé	Royaume-Uni
Banque de Montréal	Services financiers	Canada
Banque Nationale du Canada	Services financiers	Canada
CGI Inc.	Technologies	Canada
Cie Générale des Établissements Michelin	Conso. discrétionnaire	France
Cisco Systems, Inc.	Technologies	États-Unis
CSL Limited	Soins de santé	Australie
Cummins Inc.	Industriel	États-Unis
General Mills Inc.	Conso. de base	États-Unis

Société	Secteur	Pays
Kone OYJ	Industriel	Finlande
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Conso. de base	Pays-Bas
Mines Agnico Eagle Limitée	Matériaux	Canada
Partners Group Holding AG	Services financiers	Suisse
Sekisui House Limited	Conso. discrétionnaire	Japon
Shionogi & Co., Limited	Soins de santé	Japon
SSE PLC	Services publics	Royaume-Uni
Telenor ASA	Communications	Norvège
Telus Corporation	Communications	Canada
Tokyo Electron Limited	Technologies	Japon

Le rendement du **panier PrioriTerre** est lié à la croissance 20 sociétés internationales qui occupent le même poids dans le panier. Ces entreprises sont activement engagées dans la gestion de l'impact environnemental, social et de gouvernance de leurs opérations. Issues de différents secteurs économiques, dont les énergies renouvelables, elles ont été sélectionnées avec soin pour leur respect du développement durable et les actions qu'elles mettent en place pour gérer l'impact de leurs opérations.

Société	Secteur	Pays
Alstom SA	Industriel	France
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers	Canada
Denso Corporation	Conso. discrétionnaire	Japon
First Solar Inc.	Énergie	États-Unis
Gecina SA	Immobilier	France
Hydro One Limited	Services publics	Canada
KDDI Corporation	Communications	Japon
Magna International Inc.	Conso. discrétionnaire	Canada
Microsoft Corporation	Technologies	États-Unis
Mowi ASA	Conso. de base	Norvège

Société	Secteur	Pays
Novartis AG	Soins de santé	Suisse
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark
Orsted A/S	Services publics	Danemark
Panasonic Holdings Corporation	Technologies	Japon
SAP SE	Technologies	Allemagne
SolarEdge Technologies Inc.	Énergie	Israël
Texas Instruments Inc.	Technologies	États-Unis
Vestas Wind Systems A/S	Énergie	Danemark
Vonovia SE	Immobilier	Allemagne
Wheaton Precious Metals Corp.	Matériaux	Canada

Le rendement du **panier Gestion durable de l'eau** est composé de 10 sociétés situées à travers le monde qui occupent le même poids dans le panier. Il procure une exposition principalement aux secteurs industriels et aux services publics qui fournissent les infrastructures, technologies ainsi que les équipements et matériaux nécessaires à l'exploitation efficace et durable de l'eau au moment de la sélection des titres.

Société	Secteur	Pays
A. O. Smith Corporation	Industriel	États-Unis
Algonquin Power & Utilities Corp.	Services publics	Canada
American Water Works Company, Inc.	Services publics	États-Unis
Essential Utilities, Inc.	Services publics	États-Unis
Geberit AG	Conso. discrétionnaire	Suisse

Société	Secteur	Pays
IDEX Corporation	Industriel	États-Unis
Kubota Corporation	Industriel	Japon
Pentair Plc	Industriel	Royaume-Uni
Veolia Environnement SA	Services publics	France
Xylem Inc.	Industriel	États-Unis

CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Exception faite du rendement garanti, ce placement diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 1,70 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulatif maximal est indiqué dans la section Aperçu.

Calcul du rendement garanti

Le rendement annuel composé de la composante à rendement fixe correspond au plus élevé des trois taux suivants :

- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 21 mai 2024 ;
- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 8 août 2024 ;
- un taux d'intérêt supérieur aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus et établi par Desjardins ;

assorti d'une bonification de taux d'intérêt, tel qu'indiqué dans le tableau ci-contre.

Bonification de la composante à rendement fixe

500 \$ à 24 999 \$	0,40 %
25 000 \$ et plus	1,00 %

Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé des composantes à rendement variable tient compte de la performance des titres, dont la valeur fluctue. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chacun, indiquée dans la section Composition du placement.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Le rendement maximal de chacune des composantes à rendement variable du portefeuille est soumis à un maximum.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable du portefeuille est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Toutefois, ce placement verse un rendement garanti. Votre capital est garanti à 100 % à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD (si le placement est admissible au renouvellement en ligne) ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

Une fois par année, après la 3^e année de détention, vous pouvez décider de convertir votre placement dans un autre placement garanti lié aux marchés. Vous pouvez aussi le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Veuillez consulter la convention de placement pour en connaître les modalités.

Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.

Certaines exceptions peuvent s'appliquer – veuillez consulter la Convention de placement pour obtenir plus d'information à cet égard.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/pglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

PRIX ET DISTINCTIONS

Meilleur manufacturier, Capital garanti – Amériques
Meilleur manufacturier – Canada
Meilleur distributeur, Capital garanti – Amériques
Meilleur produit de l'année – Canada
Meilleure initiative éducationnelle



L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.
Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.
Desjardins et Desjardins gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.